

PROGRAMME NATIONAL DE FORMATION EN SURETE DE L'AVIATION CIVILE (PNFSAC)

- ▶ **LANGUE DU COURS** : Français.
- ▶ **DUREE**: 07 Jours.

▶ **ACTIVITE**

- Support du Cours ;
- Exposés et Discussions de groupe ;
- Le cours est dispensé par un Instructeur expert dans la matière ;
- La performance des participants sera basée sur une évaluation.

▶ **POPULATION CIBLE**

Les participants devraient être au niveau supérieur ou intermédiaire avec un rôle dans l'élaboration, la mise en œuvre et / ou la supervision du PNFSAC.

▶ **OBJECTIF DU COURS**

Cet atelier interactif est conçu pour permettre aux stagiaires :

- Se familiariser avec les principes généraux d'un programme national de formation en sûreté de l'aviation civile (PNFSAC) ;
- Fournir aux participants les connaissances et les habiletés nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un PNSAC qui répond aux exigences de la formation, y compris la certification selon le programme national de l'aviation civile ;
- Permettre aux participants d'élaborer un projet de PNFSAC en utilisant le modèle de l'OACI ;
- Déterminer la méthodologie appropriée requise pour élaborer un programme national de formation en sûreté de l'aviation civile et les processus visant à en assurer la maintenance, les mises à jour et les révisions ; et
- Élaborer et rédiger un programme national de formation en sûreté de l'aviation civile.

▶ **CRITERE D'ACCEPTATION**

Les stagiaires doivent satisfaire aux critères suivants :

- Terminer avec succès la formation 123 / BASE sûreté (MPSA-OACI) et la gestion de la sûreté aérienne ou équivalent ;
- Maîtriser la langue d'enseignement écrite et orale ;
- Ayant terminé de façon satisfaisante leurs études secondaires ou équivalentes.